

Madame Gavinaud  
Professeure Documentaliste

## **ETABLIR UNE BIBLIOGRAPHIE / WEBOGRAPHIE**

-Faire une BIBLIOGRAPHIE(dont une partie peut être une webographie) consiste à noter les références des documents utilisés pour élaborer un dossier, un exposé...

-Vous devez dresser la liste des livres, des articles et sites Web à partir desquels vous avez travaillé. Lors de la rédaction de votre travail, vous avez puisé, emprunté des idées chez un auteur et/ou reproduit des extraits de son œuvre (attention au copier-coller !).

-Il est indispensable de bien citer ses sources pour rendre justice aux auteurs dont vous avez utilisé les idées, le travail et aussi pour que le lecteur (le correcteur) puisse vérifier la fiabilité et la validité de vos sources et s'y référer.

- La bibliographie et la webographie devront respecter les **normes de rédaction bibliographiques**.

### **MODÈLES DE BIBLIOGRAPHIE**

#### **Pour un livre :**

Auteur(s).- Titre du livre. - Editeur, année. Nombre de pages.

Exemple :

JULLIER, Laurent ; MARIE, Michel. - *Lire les images de cinéma*. - Larousse, 2007. 239 p.

#### **Pour un article de périodique :**

Auteur(s).- Titre de l'article. - Titre du périodique et numéro date. Pages.

Exemple :

RAUGER, Jean François. – Le philosophe caché. – *Le Monde Magazine n° 53 du 18 septembre 2010*.  
p. 22-26

On établira également une WEBOGRAPHIE répertoriant les différents sites sur lesquels ont été trouvé des informations en précisant les pages (adresse URL).

**Attention :**

Il n'est pas facile d'identifier un site, souvent on ne trouve pas le nom de l'auteur (problème de fiabilité) et il n'y a pas de date de mise à jour (problème de validité). Il faut réellement faire l'effort de s'interroger sur la qualité des informations fournies par le site et éviter sites personnels (sauf si l'auteur est identifié et compétent) et surtout blogs et forums qui ne reflètent que l'avis des personnes qui écrivent.

L'extension du nom du site : .com .gouv .fr .be .ch .qc.ca .org donne quelques précisions pour identifier le site consulté.

Pensez aussi à consulter le lien « Qui sommes nous ? » parfois présent sur la page d'accueil.

**MODÈLES DE WEBOGRAPHIE**

Auteur. Titre de la page consultée. Nom du site [en ligne]. Date de la consultation. Adresse URL.

Il est recommandé de préciser le type de site (surtout si l'on dispose de peu d'éléments).

Exemples :

Cannes, mémoire de festival. Cinémathèque française [en ligne]. Consulté le 13 octobre 2011.  
<http://festival-de-cannes.bifi.fr/>

Site du Ministère de la Justice [http://justimemo.justice.gouv.fr/index\\_justimemo.php](http://justimemo.justice.gouv.fr/index_justimemo.php). Consulté le 13 octobre 2011

Site officiel du château de Versailles <http://www.chateauversailles.fr>. Consulté en ligne le 13 octobre 2011.

**Pensez à copier l'adresse URL des sites consultés qui comportent des informations intéressantes et collez ces adresses sur un document (traitement de texte), cela vous permettra de garder trace des sites intéressants pour votre travail et de rédiger très facilement votre webographie.**